

# DÉLIBÉRATIONS

N° 2024/056/4.2

Feuillet n°075



Communauté de Communes  
Terrassonnais  
Haut Périgord Noir

Département de la DORDOGNE – Arrondissement de SARLAT  
**Communauté de communes Terrassonnais Haut Périgord Noir**  
58 avenue Jean Jaurès 24120 TERRASSON-LAVILLEDIEU

**L'an deux mil vingt-quatre, le 3 juin**, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terrassonnais Haut Périgord Noir, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle des fêtes de Terrasson-Lavilledieu, sous la présidence de M. Dominique BOUSQUET, Président.

**Date de convocation : 27 mai 2024**

Nombre de Conseillers Communautaires	
En exercice	58
Présents	41
Votants :	48
Pour :	48
Contre :	0
Abstention :	0

## PRÉSENTS :

**Titulaires** : Didier CLERJOUX, Josiane LEVISKI, Jean-Marie CHANQUOI, Patrick GAGNEPAIN, Stéphane ROUDIER, Gaston GRAND, Élodie REBEYROL, Nicolas DJERBI, Roland MOULINIER, Sébastien LUNEAU, Daniel BOUTOT, Daniel BARIL, Jean-Pierre VERDIER, Denis ADAMSKI, Francine BOURRA, Nadine PIERSON, Claude SAUTIER, Marie-Claire ADOUX, Edmond Claude DELPY, Claude TURBANT, Mattia TRENTEMONT, Régine ANGLARD, Bernard BEAUDRY, Dominique BOUSQUET, Jean BOUSQUET, Coralie DAUBISSE, Fabien JAUBERT, Claudine LIARSOU, Maud MANIERE, Stéphanie PORTE, Caroline VIEIRA, Jean-Luc BLANCHARD, Nicole RAVIDAT, Dominique DURAND, Laurent PELLERIN.

**Suppléant** : Dominique DURUY représentée par Gilles COZANET,

Sylviane GRANDCHAMP représentée par Christian ROULLAND, Jean-Michel LAGORSE représenté par Jean-Marie CHAMPAGNE, Annie DELAGE représentée par Daniel DEVAUX, Jacques MIGNOT représenté par Maurice DUBREUIL, Patrick DELAUGEAS représenté par Patrick BONIN.

**Excusés** : Bertrand CAGNIART donne pouvoir à Claude SAUTIER, Lionel ARMAGHANIAN, Gérard MERCIER, Bernadette MERLIN donne pouvoir à Laurent PELLERIN, Patricia FLAGEAT, Jean-Louis PUJOLS donne pouvoir à Élodie REBEYROL, Olivier ROUZIER, Alexandra DUMAS, Francis AUMETTRE, Jean-Jacques DUMONTET donne pouvoir à Stéphane ROUDIER, Michel MEYNARD donne pouvoir à Daniel BARIL, Bernard DURAND donne pouvoir à Dominique DURAND, Jean-Michel LAGORCE, Isabelle DUPUY, Frédéric GAUTHIER donne pouvoir à Claudine LIARSOU, Roger LAROUQUIE, Jean-Yves VERGNE.

**SECRÉTAIRE** : Mme Josiane LEVISKI.

**OBJET : Modification du poste d'assistant(e) gestionnaire comptable**

Conformément à L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

AR Prefecture

024-200041150-20240603-DE2024056BIS-DE  
Reçu le 11/06/2024

Par délibération n°2023/021 du 2 mars 2023, le conseil communautaire a créé un emploi permanent d'assistant(e) gestionnaire comptable à temps non complet, à raison de 17h30 hebdomadaires. Ce poste est pourvu depuis le mois d'octobre 2023 à raison de 14 heures trente minutes hebdomadaires, l'agent ayant un poste dans d'autres collectivités.

Dans le cadre du départ prochain de la responsable du pôle Ressources et compte tenu de l'impossibilité de pourvoir à son remplacement, les missions du pôle vont être réparties différemment entre les agents et seront supervisées par le DGS dans l'attente d'un nouveau recrutement.

Il est ainsi proposé de modifier le temps hebdomadaire de travail de l'emploi d'assistante gestionnaire comptable qui passe de 17h30 à 35h (temps complet).

Les missions complémentaires de l'agent seront :

- Organisation matérielle des réunions des assemblées
- Participation à l'élaboration des documents liés aux instances

La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

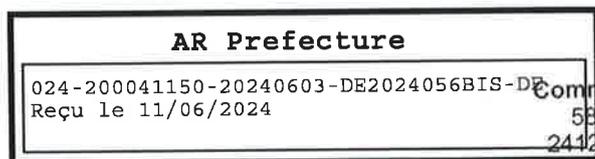
#### **LE Conseil Communautaire DÉCIDE à l'unanimité :**

- 🗳️ **D'APPROUVER** la modification de l'emploi permanent d'assistant(e) gestionnaire comptable à temps complet,
- 🗳️ **D'INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget de la collectivité ;
- 🗳️ **D'AUTORISER** le Président à faire, dire et signer l'ensemble des pièces relatives à ce dossier.

Fait et délibéré au siège les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, fait à Terrasson-Lavilledieu,  
le 05/06/2024

Le Président,  
Dominique BOUSQUET

Terrassonnais  
Communauté de Communes  
58 Avenue Jean Jaurès  
24120 Terrasson-Lavilledieu  
05 53 50 96 10  
Haut Périgord Noir



Terrassonnais  
Communauté de Communes  
58 Avenue Jean Jaurès  
24120 Terrasson-Lavilledieu  
05-53-50-96 10

Haut Périgord Noir